

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Etabli Conformément la loi n 23-12 du 18 muharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les relatives aux marchés publics et les décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 règles générales .2015, portant réglementation des marchés publics correspondant au 16 septembre

Suite a la procès-verbal de la commission d'évaluation du :**11/11/2025** .

Le président de l'assemblée populaire communal de TABIA informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2025 a compter de la parution dans les deux quotidiens nationaux en deux lange arabe ***ELCHABAB ***du **28/10/2025** et en francais *** LE CARREFOUR D'ALGERIE *** du **28/10/2025** .

portant le projet :

AMENAGEMENT ET REVETEMENT DU STADE COMMUNAL EN GAZON SYNTETIQUE

Qu'a l'issue du jugement de l'offre ,technique et financière comme suite ;

N o	intitule de l'opération	Entreprise choisi	numéro d'identification fiscale (NIF)	Montant du contrat après correction en TTC	Délais	la note d'offre techniq ue	Condition D'attribution
01	AMENAGEMENT ET REJETEMENT DU STADE COMMUNAL EN GAZON SYNTETIQUE	DIF KOUIDER N58 AVENUE MOHAMED KHEMISTI SIDI BEL ABBES	17822010661011902200	26.161.960.00 DA	58 JOURS	77	Moins Disan+ seul offre qualifié techniquement et financement

les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire .

Sus cité , Les soumissionnaires, qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publique dans un délai de Dix (10) jours à compter de la premier jours de la publication de l'attribution provisoire .

Le président de l'APC de TABIA